22 mai 1970

fixer l'âge en question. J'espère que ce sera 18 ans, tout comme nous espérons en décider pour les élections fédérales.

M. Howard (Skeena): Une question supplémentaire. Le ministre n'a pas précisément répondu à ma question qui portait sur la loi sur les Indiens. Il ne dit pas s'il a pris des mesures pour donner le droit de vote aux jeunes de moins de 21 ans. Va-t-on faire de même lorsqu'il s'agira de l'élection des membres des conseils de bandes et des autres élections et referendums dans les réserves indiennes du Canada?

L'hon. M. Chrétien: J'examine personnellement la question. Nous n'avons pas pris de décision encore en raison du problème que pose la loi sur les Indiens.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Chrétien: Nous délibérons là-dessus. Nous aimerions bien changer la situation, mais nous poursuivons des négociations avec les Indiens. Si je répondais oui au député, aujourd'hui, il m'accuserait demain de ne pas avoir consulté les Indiens.

Des voix: Bravo!

LES PÉNITENCIERS

SAINT-VINCENT-DE-PAUL-ENQUÊTE SUR LES SUICIDES—SERVICES PSYCHIATRIQUES

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au solliciteur général.

J'ai appelé, à plusieurs reprises, l'attention de l'honorable ministre sur les malheureux cas de suicide au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul. L'honorable ministre répondu qu'une enquête avait été instituée par son ministère en vue de déterminer les causes de ces suicides et de corriger la situation. Depuis ce temps, soit le 18 mai dernier, il y a eu un autre suicide à ce pénitencier.

L'honorable ministre aurait-il l'intention de prendre des mesures préventives et de demander aux autorités du pénitencier de faire subir un examen psychiatrique à tout condamné que l'on incarcère dans cette institution?

[Traduction]

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):

[L'hon. M. Chrétien.]

du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest à Nous avons fait un grand nombre d'études dans cette institution pour tâcher d'élucider le fond du problème et de trouver une solution satisfaisante. Je ne sais s'il convient, en réponse à une question orale, de préciser le genre de mesures que nous y avons prises, mais je serai heureux de le faire à la première occasion.

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

La Chambre permettrait-elle à l'honorable ministre de revenir à l'étape des motions en vue de faire sa déclaration, étant donné que c'est une question très importante?

[Traduction]

M. l'Orateur: Le ministre demande-t-il à la Chambre de revenir à l'appel des motions dans le but de faire une déclaration?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Le ministre demande-t-il le consentement de la Chambre pour revenir à l'appel des motions?

L'hon. M. McIlraith: J'aurais préféré faire cette déclaration lundi, mais je la ferai maintenant si c'est le vœu de la Chambre.

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

LES PÉNITENCIERS

SAINT-VINCENT-DE-PAUL—DÉCLARATION SOLLICITEUR GÉNÉRAL AU SUJET DES ME-SURES PRISES POUR ÉVITER LES SUICIDES

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les suicides dans les institutions pénales, un comité examine présentement cette question. Quant à Saint-Vincent-de-Paul, où la situation est fort différente de celle des autres institutions et où le nombre des suicides a augmenté sensiblement, nous avons pris certaines mesures additionnelles applicables uniquement à cette institution. Notre comité y a examiné la situation, particulièrement les aspects physiques de cette vieille institution.

Les députés le savent, la population de cette institution a été réduite de 1,200 à un peu plus de 400, et maintenant que la nou-Oui, monsieur l'Orateur, j'ai examiné, entre velle institution Archambeault est terminée à autres, cet aspect de la question. Nous Sainte-Anne-des-Plaines, les vieilles ailes, qui sommes très inquiets de la situation à cet étaient certes déprimantes et avaient été égard au pénitencier de St-Vincent-de-Paul. décrites en termes assez violents à cause de